



La promotion de la personne est au centre de nos préoccupations. Celle-ci sera efficace à la seule condition que l'on s'adresse à la fois à son intelligence, à sa volonté et à son cœur. Engagés ensemble dans une œuvre commune où leur action est appréciée comme il convient, les femmes et les hommes ainsi responsabilisés sont toujours prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes et devenir, de fait, des acteurs reconnus d'un Enseignement catholique en mouvement ...

2

## des femmes et des hommes qui participent à la vie d'une communauté en mouvement

être des acteurs reconnus...

### **C'EST SE DONNER LES MOYENS D'APPARTENIR À UN GROUPE QUALIFIÉ ET IDENTIFIÉ**

Nous pensons que nos engagements et nos points d'attention devront porter en priorité sur :

- **Le développement du sentiment d'appartenance à l'Enseignement Catholique Diocésain**
  - Proposer un module de formation « connaissance de l'Institution » commun aux premier et second degrés,
  - Multiplier les temps de rencontre entre tous les personnels à l'échelle des établissements, des réseaux et du diocèse,
  - Donner une connaissance de l'Enseignement catholique à tous les bénévoles des bureaux APEL, OGEC et propriétaires (visite de la DDEC, fonctionnement des structures diocésaines...),
  - Associer chaque acteur de la communauté éducative à l'élaboration et à la vie des projets éducatifs.
- **L'élargissement de la dynamique des réseaux à tous les acteurs des communautés éducatives**
  - Promouvoir des journées éducatives de réseau de la maternelle à la terminale,
  - Renforcer la formation des équipes OGEC au sein des réseaux,
  - Fédérer les membres des APEL et des OGEC autour de projets communs (fêtes du réseau, emplois mutualisés, soirées débat ou réflexion...).
- **La régulation et la promotion de l'emploi au sein de l'Enseignement catholique diocésain**
  - Répertorier les vacances de postes, les réductions de service, les pertes de contrat,
  - Mettre en relation les personnes concernées par une réduction ou une perte d'emploi avec les responsables d'établissements qui recrutent du personnel,
  - Favoriser la mutualisation des emplois au sein des réseaux
  - Apporter aide et conseil aux personnels de l'Enseignement Catholique.
- **L'optimisation du mode de fonctionnement des communautés éducatives**
  - Donner une vraie place et une existence réelle aux instances de rencontres, notamment le Conseil d'Etablissement,
  - Identifier clairement les structures APEL et OGEC qui doivent fonctionner selon les règles associatives,
  - Clarifier et informer les acteurs des rôles et des missions de chacun (chefs d'établissements, enseignants, personnels, bénévoles, responsables APEL, OGEC, propriétaires...),
  - S'engager dans l'élaboration d'une charte diocésaine du bénévolat,
  - Reconnaître le rôle d'animateur du Chef d'Etablissement, qui repère les compétences de chacun et coordonne l'action de tous les partenaires de l'école.

